



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RÉGIME ET PRATIQUE DU LICENCIEMENT POUR MOTIF ÉCONOMIQUE

Direction scientifique

Stéphane Vernac, Professeur de droit privé à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne

Notions et questions abordées

Baisse des commandes et du chiffre d'affaires, perte d'exploitation, dégradation de la trésorerie... Le dirigeant d'une entreprise en difficulté est parfois confronté à la nécessité de licencier un ou plusieurs salariés pour des raisons économiques. Il doit alors respecter une procédure qui dépend du nombre de salariés concernés par le licenciement.

La formation Lexlearning « **Régime et pratique du licenciement pour motif économique** » aborde le motif économique du licenciement, les enjeux de chaque procédure, les étapes à respecter ainsi que les principaux points de vigilance concernant le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre légal du licenciement économique
- Mener la concertation sociale selon la procédure applicable en fonction du nombre de ruptures
- Connaître les différentes étapes de la procédure de licenciement économique
- Mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) adapté

Programme

Thème n° 1 - Le motif économique du licenciement

- La cause économique
- La cause matérielle

Thème n° 2 - L'obligation de reclassement et d'adaptation du salarié

- Comment mettre en oeuvre l'obligation de reclassement ?
- Les contours de l'obligation d'adaptation

Thème n° 3 - Déterminer l'ordre des licenciements

- Comment mettre en place l'ordre des licenciements ?
- Comment applique-t-on les critères d'ordre ?

Thème n° 4 - Les procédures de licenciement pour motif économique

- Comment mettre en oeuvre un licenciement individuel pour motif économique avec contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ?
- Comment mettre en oeuvre une procédure de licenciement pour motif économique de moins de 10 salariés sur une période de 30 jours ?

Thème n° 5 - Le plan de sauvegarde de l'emploi

- L'élaboration d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Le contenu du PSE
- Le contrôle de la DREETS
- Le bloc de compétence

Thème n° 6 - Le contrat de sécurisation professionnelle et le congé de reclassement

- Récapitulatif des dispositifs de retour à l'emploi

Thème n° 7 - Notification du licenciement pour motif économique

- Comment rédiger une lettre de licenciement pour motif économique ?

Thème n° 8 - La priorité de réembauche

- Les points - clés de la priorité de réembauche

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le licenciement pour motif économique : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, vidéos pédagogiques, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, infographies, modèles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, experts-comptables, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LES CONTENTIEUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE : LES BASES DU CONTENTIEUX NON-MÉDICAL, MÉDICAL ET DU CONTRÔLE TECHNIQUE

Direction scientifique

Thomas Courvalin, Avocat, SCP Krivine et Viaud & SCP Lyon-Caen, Thiriez

Notions et questions abordées

Antérieurement au 1er janvier 2019, l'organisation du contentieux de la Sécurité sociale distinguait le contentieux général du contentieux technique, reposant sur des juridictions spécialisées et l'existence d'un recours administratif préalable obligatoire pour certains litiges.

La loi de modernisation de la justice du XXIème siècle a amorcé une réforme structurelle de l'organisation du contentieux de la Sécurité sociale.

Ainsi, le 1er janvier 2019, les tribunaux des affaires de sécurité sociale (TASS), tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI) et commissions départementales d'aide sociale (CDAS) ont disparu. Leurs contentieux ont été transférés vers les tribunaux judiciaires spécialement désignés, ou devant les tribunaux administratifs (TA) pour une partie des contentieux portés devant les commissions départementales d'aide sociale (CDAS).

Autre étape le 1er janvier 2020, date à laquelle a été supprimée la distinction du contentieux technique et général au profit de la distinction contentieux médical et non médical.

La réorganisation du contentieux de la Sécurité a aussi vu naître la procédure de contestation auprès de la commission médicale de recours amiable. Cette commission connaît alors des litiges portant sur des questions d'ordre médicale, que l'avocat rencontre, notamment, dans les litiges liés à l'incapacité, l'invalidité.

Afin d'appréhender tous ces changements, la formation Lexlearning « **Les contentieux de la Sécurité sociale : les bases du contentieux non-médical, médical et du contrôle technique (à jour de la fusion des contentieux au 1er janvier 2020)** » revient sur l'ensemble de ces procédures spéciales.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents contentieux
- Savoir saisir la commission médicale de recours amiable
- Savoir saisir la commission de recours amiable
- Contester les décisions des institutions de Sécurité sociale
- Distinguer les deux commissions de recours amiable
- Appréhender les délais de procédure
- Saisir la bonne juridiction
- Connaître les voies de recours
- Avoir les bases du contentieux disciplinaire des professions de santé dit contentieux du contrôle technique
- Connaître la procédure d'expertise médicale

Programme

Thème n°1 - Le contentieux de la Sécurité Sociale

- Quel cadre pour le contentieux de la Sécurité Sociale après la fusion au 1er janvier 2020 ?
- Focus sur la commission de recours amiable
- Focus sur la commission médicale de recours amiable
- Focus sur le tribunal judiciaire spécialement désigné
- Focus sur le contentieux de la tarification des accidents du travail
- Quelles sont les voies de recours ?

Thème n°2 - L'expertise médicale

- L'objet de l'expertise médicale
- La procédure d'expertise médicale
- La portée de l'expertise médicale

Thème n°3 - Le contentieux disciplinaire des professions de santé ou le contentieux du contrôle technique

- Focus sur le domaine de compétence du contentieux disciplinaire des professions de santé
- Focus sur les juridictions du contentieux disciplinaire des professions de santé

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, le contentieux de la Sécurité sociale : vidéo introductive, quiz d'apprentissage, vidéo d'expert, scénario de mise en situation, infographie, et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes en droit de la protection sociale, juristes AT/MP des entreprises

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL08**
 Durée : **6 heures**
 Dernière mise à jour : **21/09/2023**

LA RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR : LES CONTOURS, LA MISE EN OEUVRE

Direction scientifique

Céline Leborgne-Ingelaere, Maître de conférences
 Emmanuel Gouesse, Avocat
 Dorine Wysocki, doctorante
 Jean-Baptiste le Dall, avocat
 Kristel Meiffret-Delsanto, Maître de conférences

Notions et questions abordées

En tant que chef d'entreprise, l'employeur dispose d'un grand nombre de prérogatives, mais bien souvent il n'a ni connaissance des règles qui s'imposent à lui ni conscience de l'étendue de sa propre responsabilité.

La formation Lexlearning « **La responsabilité civile et pénale de l'employeur : contours et mise en oeuvre** » a vocation à détailler les responsabilités civiles et pénales qu'encourt l'employeur dans son quotidien de dirigeant. Elle aborde, dans un premier temps, la responsabilité civile du dirigeant d'entreprise, qui peut être engagée s'il est prouvé que celui-ci a commis une faute ayant causé un préjudice à l'entreprise elle-même ou à un tiers. Cette formation permet également, dans un second temps, d'appréhender la responsabilité pénale de l'employeur qui peut être mise en cause pour plusieurs types d'infractions, comme la négligence des règles de sécurité.

Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes d'engagement de la responsabilité civile et pénale de l'employeur et leurs conséquences
- Cerner les contours de la notion de faute inexcusable de l'employeur
- Connaître les différentes infractions (harcèlement, travail dissimulé...) et les sanctions pénales associées
- Cibler les précautions à mettre en œuvre dans le cadre d'une politique d'une prévention
- Maîtriser les enjeux relatifs à la signature d'une délégation de pouvoir

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité civile de l'employeur

- La responsabilité civile et le droit du travail
- La pluralité d'employeurs et la responsabilité civile
- L'obligation de sécurité de l'employeur
- Focus sur l'obligation de sécurité de l'employeur face au covid-19

Thème n° 2 - La responsabilité pénale de l'employeur

- Focus sur la responsabilité pénale : les principes
- L'engagement de la responsabilité pénale
- La responsabilité de l'employeur en cas de harcèlement moral ou sexuel au travail
- L'entreprise face au travail dissimulé
- La responsabilité de l'employeur et les infractions routières
- Fiche pratique : comment prévoir une délégation de pouvoirs ?

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant de manière exhaustive au travers de différents supports la responsabilité de l'employeur : vidéo introductive, fiches synthèses et fiches réflexes, infographies, cas pratiques interactifs, interview audio, actualité du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation?

Dirigeants d'entreprise, responsables RH, juristes, avocats et élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL102**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **07/06/2023**

LE CONTRÔLE URSSAF

Direction scientifique

Cabinet Hogo Avocats

Notions et questions abordées

Le contrôle URSSAF présente de nombreux aspects techniques qui sont souvent difficiles à appréhender. Par ailleurs, les inspecteurs du recouvrement disposent d'une formation solide et d'outils pour gérer les contrôles dont ils ont la charge.

Dans ce cadre, face à exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation prend le parti, au-delà des apports des différentes réformes intervenues en matière de contrôle URSSAF, de délivrer un enseignement pratique et global autour du contrôle URSSAF, en octroyant une place importante et nécessaire aux documents pratiques.

La formation Lexlearning « **Le contrôle URSSAF** » fournit aux professionnels du droit les outils, pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, le contrôle URSSAF.

Bénéficiez de l'expertise de nos formateurs, Sofiane Coly et Łoïc Lewandowski, co-fondateur du Cabinet HOGO Avocats.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser dans son ensemble la procédure de contrôle URSSAF
- Être capable d'accompagner un client dans le cadre d'une procédure de contrôle URSSAF
- Identifier les risques principaux afin de les anticiper et de minimiser les éventuels contrôles

Programme

- Thème n° 1 - Le déclenchement du contrôle
- Thème n° 2 - Les différents types de contrôle comptable d'assiette
- Thème n° 3 - Les méthodes d'évaluation de l'assiette des cotisations
- Thème n° 4 - La clôture du contrôle et la lettre d'observations
- Thème n° 5 - Les échanges contradictoires avec l'Inspecteur du recouvrement
- Thème n° 6 - La mise en demeure
- Thème n° 7 - La confirmation des observations pour l'avenir
- Thème n° 8 - La contrainte
- Thème n° 9 - La contestation du redressement devant la CRA
- Thème n° 10 - La contestation du redressement devant le TGI pôle social
- Thème n° 11 - Les majorations et pénalités de retard
- Thème n° 12 - Négocier avec l'URSSAF

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contrôle URSSAF : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, supports de cours commentés, synthèses des notions essentielles et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

RH, RRH, directeurs administratifs et financiers, chefs comptables, responsables paie, gestionnaires paie, experts-comptables, avocats, juristes d'entreprise, trésoriers du CSE.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LES ACCIDENTS ET LES MALADIES D'ORIGINE PROFESSIONNELLE : CADRE, PROCÉDURES, INCIDENCES PRATIQUES

Direction scientifique

Maîtres Xavier Bontoux, Yann Bougenaux, Naouel Benhaddou, Laetitia Lopez, avocats et Corentin Moynat, juriste, du Cabinet Fayan-Roux, Bontoux et associés
Avec la participation du Cabinet Marvell Avocats

Notions et questions abordées

L'accident du travail ou la maladie professionnelle sont deux événements auxquels sera confronté tout employeur, qu'il dirige une petite, moyenne ou grande entreprise. Lorsque l'évènement se réalise, l'employeur est alors confronté à une procédure qui s'avère complexe.

La formation Lexlearning « **Les accidents et les maladies d'origine professionnelle : cadre, procédures, incidences pratiques** » aborde ainsi la définition de l'accident du travail et de la maladie professionnelle et fait le point sur la procédure en vigueur depuis le 1er décembre 2019 permettant ainsi une bonne gestion de l'accident ou de la maladie professionnelle.

Les conséquences financières pouvant être lourdes en cas de majoration du taux AT, la formation permet aussi d'approcher la notion de tarification des accidents du travail et maladies professionnelles. Enfin la notion d'indemnisation est évoquée en fin de formation.

Cette formation permet d'acquérir les bases et/ou de faire le point sur ses connaissances sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie « classique » et la maladie professionnelle
- Savoir déclarer un accident du travail et constituer des réserves
- Connaître les étapes des différentes procédures d'instruction du dossier applicable au 1er décembre 2019
- Comprendre la notion de tarification des accidents du travail

Programme

Thème n° 1 - Les accidents du travail

- Définition de l'accident de travail
- Définition de l'accident de trajet
- Le cas de l'accident de télétravail
- La procédure de reconnaissance de l'accident du travail
- Les réserves
- Le recours contre un tiers responsable en cas d'accident du travail

Thème n° 2 - Les maladies professionnelles

- La définition de la maladie professionnelle
- La procédure de reconnaissance de la maladie professionnelle

Thème n° 3 - Les conséquences financières des AT/MP

- La faute intentionnelle
- La faute inexcusable
- Synthèse : La tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Fiche pratique : Calcul du taux de cotisation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les accidents et les maladies d'origine professionnelle : vidéo introductive, tests de positionnement, fiches pratiques et fiches de synthèse, études détaillées des textes et de la jurisprudence, activités pédagogiques interactives et immersives, annexes et modèles d'actes téléchargeables et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes en droit social au sein d'une Direction des ressources humaines ou des affaires sociales, responsables et assistants des services de paie/comptabilité, administration du personnel.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

HARCÈLEMENT EN ENTREPRISE : PRÉVENIR ET AGIR

Direction scientifique

Felix Guinebretière, avocat, Cabinet Alkemist Avocats
Vincent Hagenbourger, Directeur administratif et financier et Directeur des ressources humaines, Part-time

Notions et questions abordées

Sujet reconnu juridiquement et au sein de la société par les mouvements Metoo et Balancetonneporc ainsi que par la campagne d'information UneFemmeSurCinq, le harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, n'est pas rare en entreprise. En effet, selon le sondage Ekilibre Conseil – Opinion Way réalisé en 2022, 60 % des salariés ont été exposés à, au moins, un agissement à connotation sexiste ou sexuelle en entreprise, soit environ 16,5 millions d'actifs concernés.

Pourtant, la plupart des salariés, y compris les managers, peinent à identifier les situations relevant du harcèlement au travail.

Pour bien réussir sa démarche de prévention, il faut avant tout savoir identifier les situations de harcèlement. Une fois le travail d'identification réalisé, la prévention présente la particularité de mobiliser plusieurs acteurs au sein de l'entreprise, mais également des acteurs externes. Si une démarche de prévention pour éviter toute situation de harcèlement est mise en place dans l'entreprise, elle n'est pourtant pas infaillible, de sorte que l'une des alternatives est la réponse judiciaire.

L'objectif de cette formation est de vous permettre de savoir quel comportement revêt un caractère de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel. Quelles sont les obligations incombant à l'employeur dans le cadre de la lutte contre le harcèlement ? De quelle manière faire cesser une situation de harcèlement et quelles sont les sanctions encourues par le harceleur et l'employeur ?

Objectifs pédagogiques

- Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel
- Identifier les comportements à risques et reconnaître les situations de harcèlement moral ou sexuel au travail
- Savoir sécuriser la relation de travail en adoptant les bons réflexes pour lutter contre le harcèlement au travail
- Connaître les différentes sanctions encourues par les auteurs de harcèlement et les éventuels recours

Programme

Thème n° 1 - Le harcèlement : comprendre, reconnaître et prévenir

Chapitre 1 – Les définitions

- Identifier les personnes impliquées, le moment et le lieu
- Le harcèlement sexuel
- Le harcèlement moral

Chapitre 2 – Les obligations de l'employeur

- L'impact des obligations de l'employeur en matière de harcèlement
- Les moyens matériels
- Les moyens humains

Thème n° 2 - Le harcèlement : alerter et réagir

Chapitre 1 – Les enquêtes

- L'utilité des enquêtes
- Les différentes étapes

Chapitre 2 – Les recours et les sanctions

- Les sanctions disciplinaires
- Le recours à la procédure de médiation
- La reconnaissance d'un impact sur la santé du salarié
- Le recours à la justice civile
- Le recours à la justice pénale
- Le régime des preuves de harcèlement
- Les sanctions civiles et pénales

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports le harcèlement : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, infographies, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Dirigeants d'entreprises, directeurs et responsables RH, recruteurs, collaborateurs de la fonction RH, représentants du personnel, juriste, avocats, élèves-avocats et managers ...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES LIÉS AUX ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : ACTUALITÉS ET CONSEILS PRATIQUES

Direction scientifique

Geoffrey Tondou, avocat au barreau de Bourges, spécialisé dans les questions d'indemnisation des préjudices corporels

Notions et questions abordées

Afin de systématiser la réparation des dommages, notamment corporels, subis par les victimes d'accidents de la circulation, le législateur a institué, par la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985, un régime spécial qui, dès lors que ses conditions d'application sont réunies, doit être mis en œuvre, à l'exclusion des régimes de droit commun de la responsabilité civile. Ce régime dérogatoire au droit commun édicte des règles qui, de fait, s'émancipent de celles permettant d'engager la responsabilité civile du responsable d'un dommage. Ce régime s'est notamment construit sous l'influence des régimes de responsabilité de droit commun comme le montre, par exemple, l'emprise que conserve la faute dans ce régime spécial où la réparation n'est pas subordonnée à la commission d'une faute.

La jurisprudence abondante de ces dernières années est venue interpréter l'esprit du législateur de 1985, permettant ainsi de pallier les nombreux silences de la loi, devenus source d'incertitudes juridiques.

La formation Lexlearning « **L'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation** » vient, par une analyse et à l'appui de plusieurs supports pédagogiques, proposer l'étude approfondie du régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation.

La formation vous propose d'envisager les conséquences pratiques des évolutions légales et jurisprudentielles en la matière, afin d'actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans les contentieux.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique du régime spécial de l'indemnisation des accidents de la circulation
- Construire une argumentation juridique lors d'une action en indemnisation fondée sur ce régime
- Savoir mettre en œuvre les conditions du droit à réparation des conducteurs et des non conducteurs victimes : procédures amiables et judiciaires
- Identifier et caractériser les préjudices résultant des dommages subis
- Savoir constituer un dossier d'indemnisation amiable
- Recourir à l'expertise amiable et judiciaire

Programme

Thème n° 1 - Les conditions d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation

A. Les conditions tenant aux circonstances de l'accident

Introduction

- 1) La présence d'un véhicule terrestre à moteur
- 2) L'existence d'un fait accidentel
- 3) L'existence d'un fait de circulation
- 4) L'implication du véhicule terrestre à moteur
- 5) L'imputabilité du dommage de la victime à l'accident

B. Les conditions tenant à la victime de l'accident

Introduction

- 1) La victime non conductrice
- 2) La victime conductrice

Conclusion

Thème n° 2 - Les procédures d'indemnisation des préjudices liés aux accidents de la circulation

Introduction

A. L'indemnisation amiable des préjudices liés aux accidents de la circulation

- 1) La connaissance des accidents de la circulation par les compagnies d'assurances
- 2) L'obligation d'information réciproque
- 3) La constitution du dossier
- 4) Les demandes de provisions
- 5) Le recours à l'expertise amiable
- 6) Les délais, contenu et pénalités applicables à l'offre définitive d'indemnisation
- 7) Le principe du droit de dénonciation de la victime
- 8) Les délais de règlement de l'indemnisation amiable
- 9) Les conditions de validité spécifiques de la transaction concernant un mineur ou un majeur protégé
- 10) La possibilité de rouvrir un dossier en aggravation

B. L'indemnisation judiciaire des préjudices liés aux accidents de la circulation :

- 1) L'indemnisation devant le juge civil
- 2) L'indemnisation devant le juge pénal, statuant sur intérêts civils

Conclusion

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports l'indemnisation des préjudices liés à un accident de la circulation : vidéo introductive, test de positionnement, supports de cours, synthèse des notions essentielles à retenir, schémas récapitulatifs, infographie et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats, juristes d'entreprises, chargés d'indemnisation.
Toute personne impliquée dans un accident de la circulation souhaitant connaître ses droits et obligations.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

DROIT ET PRATIQUE DE LA PRESTATION COMPENSATOIRE

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique des Ouvrages « Droit du divorce »
et « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Avertissement : ce module a pour objectif de vous énoncer le droit positif, analyser la jurisprudence, vous avertir sur les pièges les plus dangereux, vous donnant ainsi la possibilité d'être un véritable avocat en droit de la famille, ce qui suppose d'allier la technique juridique la plus précise à des qualités humaines. Cependant, dans ce module, vous ne trouverez pas de méthode de calcul de la prestation compensatoire pour la simple et bonne raison que la Cour de cassation a jugé illicites de tels barèmes. Tant qu'il n'existe pas de barème officiel, il n'est donc pas sérieux de proposer une méthode de calcul qui serait illicite par nature.

Le divorce mettant fin au devoir de secours entre époux, l'un des époux peut être tenu de verser à l'autre une prestation destinée à compenser, autant qu'il est possible, la disparité que la rupture du mariage crée dans les conditions de vie respectives.

Prévue aux articles 270 et suivants du Code civil, la prestation compensatoire constitue l'une des principales sources de conflit entre les époux, s'agissant des enjeux financiers et patrimoniaux du divorce.

Les questions auxquelles sont confrontés les avocats, tant celui du créancier que celui du débiteur, sont très nombreuses tout au long de la procédure de divorce (« *Ai-je droit ?* » ; « *Pour quel montant ?* », « *Sous quelle forme et quelles modalités ?* »), et même après le prononcé du divorce (« *Quand payer ?* » ; « *Comment faire en cas de défaut de paiement ?* » ; « *Comment peut-on réviser la prestation ?* » ; « *Quel sera le régime fiscal ?* » etc..

La formation Lexlearning « **Droit et pratique de la prestation compensatoire** » permet d'aborder l'ensemble de ces questions à travers une étude approfondie et éclairante, tant des textes que de la jurisprudence particulièrement riche sur le sujet.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le cadre juridique de la prestation compensatoire
- Appréhender la jurisprudence "piégeuse" de la matière
- Connaître les différentes formes et modalités de la prestation compensatoire
- Savoir argumenter en matière de prestation compensatoire pour obtenir une issue favorable à vos dossiers
- Connaître les règles de paiement, de recouvrement et de révision de la prestation compensatoire
- Et enfin, maîtriser son régime fiscal

Programme

1. La demande de prestation compensatoire
2. Le droit à prestation compensatoire
3. Le montant de la prestation compensatoire
4. Les formes et modalités de la prestation compensatoire
5. Le paiement et l'exécution de la prestation compensatoire
6. La révision de la prestation compensatoire
7. La fiscalité de la prestation compensatoire

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, la prestation compensatoire : vidéo introductive, tests de positionnement, supports de cours textuels et audios, activités pédagogiques, infographies, fiches pratiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats, juge aux affaires familiales...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LE PRÉJUDICE CORPOREL : ÉVALUATION, RÉPARATION ET PROCÉDURES

Direction scientifique

Anne-Charlotte Moulines, avocate au barreau de Bordeaux

Notions et questions abordées

Le préjudice corporel est un domaine du droit souvent mal connu, alors même qu'il se retrouve dans différents contentieux : droit pénal, droit civil, responsabilité médicale.

La formation Lexlearning « **Le préjudice corporel : évaluation, réparation et procédures** » aborde les différentes facettes de la réparation de ce préjudice, du stade amiable à celui contentieux, de la compétence judiciaire ou administrative, de l'expertise aux demandes indemnitaires.

Notre formatrice, **Anne-Charlotte Moulines, avocate au barreau de Bordeaux**. Issue d'une famille exerçant majoritairement dans le secteur médical, elle s'est formée au droit de la santé et au droit du préjudice corporel au cours de sa formation universitaire.

En suivant cette formation, vous bénéficiez de son expertise pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos procédures contentieuses et non contentieuses en matière de préjudice corporel.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer le dommage corporel du préjudice corporel et maîtriser les concepts généraux
- Maîtriser la nomenclature des préjudices corporels depuis Dintilhac (préjudices patrimoniaux, préjudices définitifs après consolidation, préjudices extra-patrimoniaux, préjudices évolutifs...)
- Maîtriser la procédure amiable d'indemnisation des accidents médicaux devant l'ONIAM et préparer l'expertise amiable
- Savoir identifier la procédure contentieuse adéquate : judiciaire ou administrative
- Comment saisir le tribunal judiciaire ? Quelle est la forme de l'assignation ?
- Comment saisir le tribunal administratif ?
- Le rôle de l'expertise
- La saisine de la CIVI
- La conciliation des parties
- Les recours indemnitaires
- Appliquer les dernières actualités jurisprudentielles en la matière
- Exercices pratiques de mémorisation des différents préjudices

Programme

Thème n° 1 - Distinguer le dommage corporel et le préjudice corporel

Maîtriser les notions fondamentales du droit du préjudice corporel

Le principe cardinal de la réparation intégrale du préjudice : jurisprudences

La mise en oeuvre difficile du principe de la réparation intégrale : jurisprudences

Thème n° 2 - L'indemnisation amiable : le cas particulier des accidents médicaux

Tout savoir sur l'indemnisation amiable des accidents médicaux

Documents complémentaires : le champ d'application de la réparation par la solidarité nationale

Les bénéficiaires de l'indemnisation

Thème n° 3 - L'indemnisation contentieuse (judiciaire ou administrative)

Tout savoir sur l'indemnisation contentieuse

Thème n° 4 - Les recours indemnitaires

Les recours indemnitaires : les différents postes de préjudices, victimes, la CIVI, le SARVI...

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'évaluation et la réparation du préjudice corporel : vidéo introductive, test de positionnement, schémas, infographies, actualités du thème et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RÉFORME DE LA PROCÉDURE DES DIVORCES CONTENTIEUX : LES BONS RÉFLEXES

Direction scientifique

Jérôme Casey,
Avocat au barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, et Directeur scientifique de l'Ouvrage « Droit des régimes matrimoniaux »

Notions et questions abordées

Appréhendez la réforme de la procédure des divorces contentieux en abordant les différentes étapes de la nouvelle procédure : la demande contentieuse en divorce, l'assignation et ses suites procédurales, l'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP) et le prononcé du divorce.

Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects procéduraux de la réforme qui entrera en vigueur au **1er janvier 2021** (loi n° 2020-734 du 17 juin 2020) en explorant les diverses questions de fond soulevées par cette réforme.

Bénéficiez de l'expertise de notre expert-métier, Jérôme Casey, Avocat associé au Barreau de Paris, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique dans vos contentieux en matière de divorce.

Cette formation intègre la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, le décret n° 2019-1380 du 17 décembre 2019, relatif à la procédure applicable aux divorces contentieux, le décret n° 2020-1452, du 27 novembre 2020 et le décret n° 2023-25 du 23 janvier 2023, qui a modifié l'article 1107 du Code procédure civile.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre et savoir mener l'ensemble de la nouvelle structure processuelle des divorces contentieux
- Identifier et retenir les nouveautés de la réforme
- Explorer et répondre aux questions de fond soulevées à chaque étape de la procédure
- Maîtriser les questions stratégiques à chaque stade de la procédure
- Savoir rédiger une assignation à fin de divorce devant le JAF du tribunal judiciaire
- Maîtriser l'ensemble des délais

Programme

Le droit transitoire de la réforme
L'introduction de la demande en divorce : questions de stratégie et irrecevabilités
Le contenu de la nouvelle assignation
Signification, constitution et saisine du JAF (procédure ordinaire et procédure d'urgence)
L'audience d'orientation et sur mesures provisoires (AOMP)
Le rôle de l'avocat au cours de l'AOMP
L'absence de mesures provisoires
La date d'effet des mesures provisoires et nouveaux pouvoirs du juge
Le prononcé du divorce
La liaison divorce/liquidation
Infographies et modèles à jour
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les apports de la réforme : vidéo introductive, test de positionnement, conférence audio analysant les pratiques issues de la réforme, étude des textes et nouveautés de la réforme, infographies, modèles d'actes, quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RESPONSABILITÉ MÉDICALE : MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX ET METTRE EN PRATIQUE

Direction scientifique

Caroline Hussar, Avocate au barreau de Clermont-Ferrand

Notions et questions abordées

Principalement contractuelle entre le médecin libéral et le patient, la relation médicale devient délictuelle lorsque l'on sort du contrat médical stricto sensu. Inversement, et alors qu'elle est essentiellement extracontractuelle devant le juge administratif en raison de la nature fonctionnelle entre le service public hospitalier et le patient, elle est parfois délictuelle et revient devant le juge judiciaire en cas de faute personnelle détachable du service. Certaines de ces différences ont disparu avec le fondement légal extracontractuel de responsabilité à l'œuvre depuis la loi du 4 mars 2002 qui a considérablement unifié les fondements de responsabilité, dans une matière toujours dominée par la dualité juridictionnelle.

La responsabilité médicale est également dotée d'un mécanisme d'indemnisation spécifique qu'il convient de maîtriser en cas d'engagement de la responsabilité des professionnels ou établissements de santé.

La formation Lexlearning « **La responsabilité médicale : maîtriser les fondamentaux et mettre en pratique** » fournit aux professionnels les clés de compréhension des différents régimes de responsabilité et aborde les aspects du contentieux médical et notamment l'étape-clé qui est l'expertise judiciaire.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes formes de responsabilité (établissements de santé public/privés, professionnels de santé)
- Différencier les régimes de fautes
- Organiser les différentes procédures y compris le recours ordinaire
- Connaître les mécanismes de solidarité nationale
- Saisir la commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CCI)
- Saisir l'ONIAM
- Connaître le rôle de l'expertise
- Apprécier le déroulement de l'expertise
- Connaître le rôle de l'avocat dans la procédure d'expertise

Programme

Thème n° 1 - La responsabilité des professionnels de santé

1. Responsabilité contractuelle et responsabilité délictuelle
2. Les types de responsabilités

Thème n° 2 - La responsabilité civile des établissements de santé privés

1. La responsabilité pour faute
2. La responsabilité sans faute

Thème n° 3 - La responsabilité civile des établissements de santé publics

1. Les défaillances administratives
2. La coordination au sein du service et entre les services
3. Les absences, sous-effectifs, compétences et glissements de tâches
4. Les défaillances humaines : défaut de surveillance dans la « vie hospitalière »
5. La faute établie à l'origine d'une infection nosocomiale

Thème n° 4 - La solidarité nationale

1. L'accident médical
2. L'infection nosocomiale

Thème n° 5 - Les différentes procédures juridictionnelles

1. Responsabilité civile et administrative
2. La procédure ordinaire
3. La procédure devant la CCI
4. Le contentieux contre l'ONIAM
5. La procédure pénale

Thème n° 6 - L'expertise judiciaire

1. La constitution du dossier en amont de l'expertise
 2. L'expertise et la preuve
 3. Les personnes intervenant dans le cadre de l'expertise et le principe du contradictoire
 4. Préparer son client à l'expertise
 5. Les trois phases de l'expertise
 6. Le pré-rapport et les dires
- Le rapport définitif et ses suites

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux de la responsabilité médicale : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenante, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats traitant de la responsabilité médicale et du dommage corporel, juristes des établissements de santé, professions médicales, juristes gestionnaires de sinistres, chargés d'indemnisation.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

PACTE DUTREIL : OPTIMISATION FISCALE DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Direction scientifique

Sarah Maubert-Mendez, avocate au barreau d'Aix-en-Provence

Notions et questions abordées

Cette formation est à jour des commentaires de l'administration fiscale soumis à consultation publique le 6 avril 2021.

Que ce soit à la suite d'un décès ou d'une donation, la transmission d'entreprise est un processus très répandu qui peut toutefois s'avérer coûteux. Il est donc indispensable pour le conseil de maîtriser les différentes techniques permettant de réduire la facture fiscale.

Parmi ces techniques, figure le « pacte Dutreil », un dispositif instauré par la loi n° 2003-721 du 1er août 2003, dite « loi Dutreil ».

De telles transmissions sont soumises à une imposition des droits de mutation à titre gratuit. Le montant de l'imposition dépend d'un barème progressif par tranches, dont le taux applicable est déterminé en tenant compte des donations antérieures et de la valeur de l'entreprise à transmettre. En pratique, cela peut représenter une somme importante, atteignant parfois les taux les plus élevés du barème (40 % et 45 %), si bien que la vente de l'entreprise par les héritiers devient inévitable.

Pour éviter de telles dérives, le pacte Dutreil permet une diminution de l'assiette taxable correspondant à 75 % des parts ou des actions s'il s'agit de la transmission d'une société, ou 75 % des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels affectés à l'exploitation de l'entreprise s'il s'agit d'une entreprise individuelle.

La formation Lexlearning « **Pacte Dutreil : optimisation fiscale de la transmission d'entreprise** » offre aux professionnels les connaissances et les outils nécessaires pour bénéficier de ce mécanisme légal et ainsi alléger le coût fiscal de la transmission des entreprises et des sociétés dans le cadre familial.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs spécialisés pour actualiser vos connaissances, adopter les bons réflexes, optimiser votre stratégie procédurale et sécuriser votre pratique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le champ d'application du pacte Dutreil
- Comprendre les exigences du pacte Dutreil et ses conditions d'application
- Envisager le pacte Dutreil comme technique d'optimisation de la transmission d'une société et d'une entreprise individuelle
- Utiliser le pacte Dutreil comme véritable outil d'optimisation fiscale
- Saisir les enjeux fiscaux du pacte Dutreil
- Connaître les obligations déclaratives adéquates
- Envisager les hypothèses de remises en cause du pacte Dutreil

Programme

Thème n° 1 - Le champ d'application

- Les titres éligibles
- Les transmissions

Thème n° 2 - Les conditions d'application

- L'engagement collectif de conservation
- L'engagement individuel de conservation
- Les fonctions de direction

Thème n° 3 - La mise en œuvre et la liquidation des droits

- La liquidation
- Exemples chiffrés

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les fondamentaux du Pacte Dutreil : vidéo de présentation, support pédagogique textuel avec des exemples chiffrés et de la jurisprudence, schémas, modèle de rédaction de Pacte Dutreil et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants et experts-comptables.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL100**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **05/12/2023**

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS À L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION : IDENTIFICATION ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

L'opération de construction est toujours complexe. Cette complexité ne s'explique pas seulement par les contraintes techniques du projet. La construction d'un ouvrage ou d'un élément d'équipement implique plusieurs intervenants dont les missions ne sont pas toujours simples, ni à déterminer, ni à qualifier. Pourtant, c'est en fonction de ces missions que se déduisent les responsabilités. Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.

La formation Lexlearning « Les différents intervenants à l'opération de construction : identification et responsabilités » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de la construction, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes applicables.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, Juliette MEL, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission "Marchés de Travaux" à l'OAP, animatrice sur Lexradio de la chronique hebdomadaire « CONSTRUIS TOI » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue Lexbase Droit privé.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer les différents intervenants à l'opération de construire.
- Savoir qualifier le maître d'ouvrage.
- Comprendre les difficultés liées à la copropriété.
- Caractériser les quasi-maîtres d'ouvrage en connaître leurs prérogatives.
- Identifier les différents intervenants ayant la qualité de constructeur.
- Comprendre l'articulation de la responsabilité des fabricants et savoir engager leur responsabilité.

Programme

I. Ceux pour le compte desquels sont réalisés les travaux.

- Le maître d'ouvrage
- Les copropriétaires
- Les quasi-maîtres d'ouvrage

II. Ceux qui réalisent les travaux.

- Les constructeurs
- Les fabricants

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les différents intervenants à l'opération de construire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL97**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **07/02/2024**

LA RÉCEPTION DE L'OUVRAGE : QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELS EN SONT LES EFFETS ?

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Le point de savoir si l'ouvrage ou l'élément d'équipement a été réceptionné ou non est l'une des toutes premières questions à se poser dans tous les dossiers, cas pratiques ou autres situations. C'est LE point de départ de la plupart des délais de responsabilités mais la réception ne sert pas qu'à cela. Elle opère aussi un transfert de la garde des constructions et termine le contrat d'entreprise. Il est donc fondamental de pouvoir caractériser la réception et d'en maîtriser les conséquences.

Objectifs pédagogiques

- Savoir caractériser la réception
- Comprendre la chronologie de la réception
- Identifier les cas légaux et le cas jurisprudentiel de la réception
- Maîtriser les conséquences de la réception
- Identifier le point de départ des différentes garanties

Programme

Introduction

- La réception : les grands principes

Première partie : La caractérisation de la réception

- Les cas légaux de réception
- Le cas jurisprudentiel de la réception

Deuxième partie : Les conséquences de la réception

- La fin des relations contractuelles entre les parties
- Le point de départ de l'action en responsabilité contre le constructeur

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réception de l'ouvrage : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos de l'intervenante, podcasts, activités interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL98**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **05/12/2023**

LA RESPONSABILITÉ DÉCENNALE DES CONSTRUCTEURS : MÉCANISMES, CONDITIONS ET ACTUALITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
 Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La responsabilité décennale des constructeurs est, sans doute, la responsabilité la plus connue applicable aux dommages qui affectent les constructions. D'abord, parce qu'elle est d'une efficacité redoutable puisque le constructeur, présumé responsable des désordres aura le plus grand mal à invoquer la cause étrangère pour échapper à sa responsabilité. Ensuite, parce qu'elle est efficiente pour avoir su combiner la responsabilité du constructeur avec l'obligation pour lui de s'assurer pour les risques de nature décennale. Enfin parce qu'elle est généreuse en favorisant une réparation intégrale des préjudices, de toutes natures, subis par le maître d'ouvrage. Aussi séduisante soit-elle, la responsabilité décennale des constructeurs reste subordonnée à des conditions outre un régime particulier.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes régissant la responsabilité civile décennale des constructeurs.
- Identifier les titulaires de l'action en responsabilité décennale des constructeurs.
- Connaître les conditions d'application de la responsabilité décennale des constructeurs relatives à l'objet de la garantie.
- Maîtriser la notion de réception de l'ouvrage.
- Maîtriser les causes d'exonération du constructeur.

Programme

- I. Les conditions de la responsabilité civile décennale du constructeur
 - Les conditions relatives aux personnes
 - Les conditions relatives à l'objet de la garantie
- II. Le régime de la responsabilité civile décennale du constructeur
 - La réception
 - La présomption

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, la responsabilité décennale des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, assureurs, courtiers, risk managers, juristes d'entreprises.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL99**
 Durée : **6 heures**
 Dernière mise à jour : **05/12/2023**

LES ASSURANCES EN CAS DE TRAVAUX : VARIÉTÉS ET CHAMPS D'APPLICATION

Direction scientifique

Juliette Mel,
 Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Plus de 40 ans après la loi « Spinetta » du 4 janvier 1978 qui a instauré des assurances obligatoires à souscrire pour certains chantiers, les mécanismes du droit de l'assurance construction restent d'un abord complexe.

La bonne compréhension des grands principes des assurances qui peuvent ou doivent être souscrites pour un chantier demeure, pourtant, essentielle au traitement des désordres tant pour ce qui concerne leur imputabilité que leur réparation.

Face à l'exigence et à la technicité de cette matière, la présente formation ose le pari de la simplification, pour susciter ou redonner l'envie d'approfondir et d'en savoir plus.

La formation Lexlearning « **Les assurances en cas de travaux : variétés et champs d'application** » fournit aux professionnels du droit, mais aussi à ceux de l'assurance, les outils pour intégrer dans leur pratique les grands mécanismes de l'assurance construction.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette MEL**, docteur en droit, avocat associé d'un cabinet dédié à l'assurance construction, chargée d'enseignements de cette matière dans les facultés de droit de l'UPEC et de SACLAY en masters, responsable de la commission "Marchés de Travaux" à l'OAP, animatrice sur **Lexradio** de la chronique hebdomadaire « [CONSTRUIS TOI](#) » et chroniqueuse de l'actualité du droit de la construction, notamment pour la revue **Lexbase Droit privé**.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la nature et le régime des différentes assurances d'un chantier
- Distinguer l'assurance obligatoire de l'assurance facultative
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance dommages-ouvrage
- Maîtriser les grands principes de fonctionnement de l'assurance de responsabilité civile décennale
- Choisir les différentes polices à souscrire en fonction de la nature des travaux et de la qualité de l'intervenant assuré
- Comprendre le régime de prise en charge du sinistre
- Connaître les voies de recours dans le domaine de l'assurance construction

Programme

Introduction

Première partie - Les assurances obligatoires

L'assurance dommages-ouvrage
 L'assurance de responsabilité civile décennale

Deuxième partie - Les assurances facultatives

Les polices TRC et RC

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les assurances obligatoires : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LES ÉLÉMENTS D'ÉQUIPEMENT ET LA RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Les éléments d'équipement sont, sans doute, l'un des points saillants – pour ne pas dire durs – du droit de la responsabilité des constructeurs et, par devers lui, de l'assurance-construction. D'abord, parce que le législateur a créé un régime complexe en distinguant les éléments d'équipement qui causent un dommage à l'ouvrage, des éléments d'équipement dissociables, ou non, de l'ouvrage, en passant par les éléments d'équipement pouvant engager la responsabilité solidaire des fabricants (EPERS). Ensuite, parce qu'aux termes d'une série de jurisprudences retentissantes initiée le 15 juin 2017, jamais démentie depuis malgré de forts lobbyings, la Cour de cassation a pris une position très (trop) englobante en cas de travaux consistant en la pose d'éléments d'équipement sur existant. Enfin, parce que l'assurance des éléments d'équipement, faute de définition légale ou jurisprudentielle de ce qu'est un élément d'équipement, suscite des difficultés.

La formation « **Les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs** » de Lexlearning donne aux avocats et, plus largement, aux juristes ou *risks managers*, les clés pour structurer les contrats pour éviter le contentieux mais aussi pour mieux défendre en cas de litige, de réclamation ou de dommage.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel**, Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les fondamentaux de la loi « Spinetta » et de la jurisprudence
- Comprendre et analyser les risques juridiques de l'entreprise
- Identifier les rôles des parties prenantes dans la prévention et la détection des dommages à l'ouvrage ou à l'élément d'équipement
- Savoir s'assurer
- Identifier les rôles et responsabilités des intervenants à l'opération de construction
- Déchiffrer les risques judiciaires et appréhender les sanctions encourues

Programme

Introduction

Première partie - Les travaux neufs

La responsabilité du constructeur
La responsabilité du fabricant

Deuxième partie - Les travaux sur existants

Le "nouveau" régime juridique
Les problématiques assurantielles

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, les éléments d'équipement et la responsabilité des constructeurs : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, podcasts, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes d'entreprises, risk managers, chargés d'indemnisation ou de souscription, courtiers, étudiants (Master, EFB), entrepreneurs, maîtres d'œuvre, bureaux de contrôle, maître d'ouvrage, propriétaire, acquéreur
Toute personne qui a été confronté ou va être confronté à des travaux d'éléments d'équipement

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL114**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **05/12/2023**

LE MAÎTRE D'ŒUVRE : MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Juliette Mel**, Docteur en droit, avocat associé du cabinet ROME ASSOCIES - cabinet entièrement dédié à l'assurance-construction et à la responsabilité des constructeurs - chargée d'enseignements de ces matières à la faculté de droit de l'UPEC et PARIS SACLAY, responsable de la commission « Marchés de Travaux » à l'Ordre des avocats du Barreau de Paris et auteur notamment des livres *Responsabilité des constructeurs* et *Les assurances des chantiers*, publiés chez Gualino.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la notion de maîtrise d'œuvre et son cadre juridique
- Clarifier les rôles respectifs du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre
- Connaître les différentes missions du maître d'œuvre
- Identifier l'assurance adéquate : obligatoire, facultatives...
- Anticiper les conséquences d'une absence de déclaration de chantier

Programme

Introduction

Thème n° 1 : les missions du maître d'œuvre

Marché public
Marché privé

Thème n° 2 : les responsabilités du maître d'œuvre

La mise en cause du maître d'œuvre
L'assurance du maître d'œuvre

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les différentes missions et responsabilités du maître d'œuvre : vidéo introductive, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, juristes, maîtres d'œuvres, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée, responsables et collaborateurs de la maîtrise d'œuvre, assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

RÉFORME DE LA COPROPRIÉTÉ : MAÎTRISER LES APPORTS DE L'ORDONNANCE DU 30 OCTOBRE 2019

Direction scientifique

Pierre-Edouard Lagraulet,
Avocat, docteur en droit spécialisé en droit de la copropriété, chargé d'enseignement à l'IUT de Bordeaux

Notions et questions abordées

Depuis la loi « Bonnemaison » du 31 décembre 1985, c'est plus d'une quinzaine de réformes qui ont affecté de façon plus ou moins étendue la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965. Révolution du champ d'application du statut de la copropriété, nouvelles conditions d'existence du syndicat des copropriétaires, modifications des prises de décision dans les AG, renforcement du rôle du conseil syndical... nombreuses sont les évolutions opérées par l'ordonnance du 30 octobre 2019. La réforme est entrée en vigueur le 1er juin 2020, pour la majeure partie des dispositions de l'ordonnance du 30 octobre 2019.

L'objectif affiché : clarifier, moderniser, simplifier et adapter les règles d'organisation et de gouvernance de la copropriété.

La formation Lexlearning « **Réforme du droit de la copropriété : maîtriser les apports de l'ordonnance du 30 octobre 2019** » permet aux professionnels du droit et de l'immobilier de comprendre et maîtriser l'ensemble des modifications d'ordre structurel apportées à la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, à travers les commentaires de nos auteurs spécialisés qui vous explicitent en détails les changements opérés tout en abordant – parfois sous un œil critique – les conséquences pratiques et les questions soulevées par les nouvelles dispositions.

En complément, au-delà de la réforme opérée par l'ordonnance du 30 octobre 2019, cette formation vous offre la possibilité d'aller plus loin pour compléter vos connaissances, s'agissant des précisions apportées par le **décret d'application n° 2020-834, du 2 juillet 2020**, qui réécrit en grande partie le décret n° 67-223 du 17 mars 1967, en vous réservant la possibilité de télécharger librement plusieurs articles d'actualité.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la révolution du champ d'application du statut de la copropriété
- Appréhender les nouvelles conditions d'existence du syndicat des copropriétaires et ses nouvelles responsabilités
- Assimiler les évolutions liées à la prise de décision dans les assemblées générales
- Analyser et maîtriser les différentes missions du syndic
- Mesurer, sous tous ses aspects, le renforcement du rôle du conseil syndical
- Identifier l'ensemble des modifications apportées règles relatives aux travaux et aux charges
- Maîtriser dans leur ensemble les régimes dérogatoires des « petites copropriétés » et des copropriétés à deux

Programme

Partie I - La réforme du droit de la copropriété par l'ordonnance du 30 octobre 2019 : tout ce qu'il faut savoir

- Thème n° 1 – Le statut de la copropriété : un champ d'application révolutionné par l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 2 – Le syndicat des copropriétaires après l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 3 – La prise de décision au sein de la copropriété après l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 4 – Le syndic : une liberté mieux encadrée et des obligations supplémentaires après l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 5 – Le conseil syndical : un conseil au rôle renforcé après l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 6 – Les modifications des règles relatives aux travaux et aux charges par l'ordonnance du 30 octobre 2019
- Thème n° 7 – Les « petites copropriétés » sous ordonnance : fin de l'unicité du statut avec l'ordonnance du 30 octobre 2019

Partie II : Pour aller plus loin : les précisions réglementaires

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de supports variés, la réforme de la copropriété : vidéo introductive, cours textuel, activités interactives, articles complémentaires à télécharger et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats
Syndics de copropriété
Professionnels de l'immobilier

NB : certaines contributions de cette formation sont issues de la publication d'un numéro spécial dans la revue Lexbase Droit privé, 2019, n° 806.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

L'EXPERTISE JUDICIAIRE EN DROIT DE LA CONSTRUCTION : FONDAMENTAUX ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Juliette Mel,
Avocate au barreau de Paris, M2J Avocats, Chargée d'enseignement et responsable de la Commission "Marchés de travaux"

Notions et questions abordées

La formation Lexlearning « **L'expertise judiciaire en droit de la construction : fondamentaux et enjeux pratiques** » fournit aux professionnels du droit les outils pour comprendre et intégrer dans leur pratique future, les outils nécessaires à la bonne gestion des dossiers d'expertise en droit de la construction.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle et l'importance de l'expertise
- Distinguer les différentes formes d'expertise
- Maîtriser les conséquences du rapport d'expertise sur l'appréciation du juge
- Reconnaître les risques de nullité de l'expertise
- Identifier les différents cas de récusation de l'expert
- Savoir contester la rémunération octroyée par le juge

Programme

Introduction

Les différentes formes de l'expertise judiciaire

Le rôle de l'expertise
Les fondements de l'expertise judiciaire

L'impact de l'expertise judiciaire

Qui est l'expert ?
L'accès à la profession d'expert judiciaire
Comment le juge utilise le rapport d'expertise ?

Le principe du contradictoire

Qu'est-ce que le principe de contradiction ?
Comment se traduit-il ?

Les difficultés déontologiques

L'impartialité
L'incompétence

Les difficultés structurelles

Comment contester la rémunération octroyée par le juge ?
Les délais pour la remise du rapport

Actualité du sujet

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, l'expertise judiciaire : vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques de l'intervenant, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, architectes, gestionnaires de sinistres, maîtres d'ouvrage, promoteurs, sous-traitants, entreprises de second œuvre, quasi-constructeurs, assureurs, experts, bureaux d'études, notaires, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

SAISIES PÉNALES ET CONFISCATIONS

Direction scientifique

Matthieu Hy,
Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence

Notions et questions abordées

Depuis plus d'une décennie, les réformes législatives se sont succédé afin d'étendre le champ d'application et de faciliter les **saisies pénales et confiscations**, devenue une branche spécifique de la matière pénale.

La systématisation d'une mise en état patrimoniale dans les dossiers d'enquête et d'instruction conduit à faire des saisies pénales et confiscations un enjeu particulièrement important, parfois le seul, de la **défense pénale**. Les parties civiles peuvent y trouver un moyen d'assurer le recouvrement de leurs dommages et intérêts tandis que les tiers à la procédure pénale se trouvent fréquemment exposés à un risque pesant sur leur propriété.

La formation « **Saisies pénales et confiscations** » fournit aux professionnels du droit confrontés au risque de confiscation les outils nécessaires à la compréhension des mécanismes en cause, à la connaissance des procédures applicables et aux moyens d'agir efficacement, de la contestation de la saisie à la requête en restitution.

Bénéficiez de l'expertise de notre formateur, **Matthieu Hy**, Avocat au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes en jeu dans les différents types de saisies pénales et de confiscations
- Déterminer les voies de recours applicables aux saisies pénales
- Connaître les garanties procédurales offertes en matière de saisies pénales spéciales
- Élaborer une argumentation appropriée à l'infraction poursuivie et au statut du propriétaire du bien saisi
- Connaître les modalités de demande de restitution à chaque étape de la procédure pénale
- Identifier les arguments pertinents pour éviter une confiscation
- Savoir intervenir pour un tiers propriétaire au cours et après la procédure de jugement
- Actualiser ses connaissances jurisprudentielles

Programme

Thème n° 1 - Les saisies pénales et confiscations : introduction

Distinction entre saisies pénales et confiscation
Approche historique et statistique
Dimension internationale

Thème n° 2 - Les confiscations

Actualités du thème
Nature et champ d'application des confiscations
Types de confiscation et lien avec l'infraction
Propriété, libre disposition et bonne foi
Prononcé de la peine de confiscation

Thème n° 3 - Les saisies pénales

Actualités du thème
Différence entre saisie de droit commun et saisie spéciale
Saisie de droit commun
Saisies spéciales (règles communes)
Saisies spéciales (règles spécifiques)
Voies de recours et garanties procédurales
Les conditions de fond
Remise à l'AGRASC pour aliénation avant jugement

Thème n° 4 - Les restitutions

Restitution spontanée
Les différentes phases : enquête, instruction, jugement et post-sentencielle

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports les saisies pénales et confiscation : vidéo introductive, tests de positionnement, actualités du thème, analyses détaillées des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, magistrats

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
 - TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
 - LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
 - L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
 - SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
 - DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

DÉFENSE PÉNALE D'URGENCE : LA COMPARUTION IMMÉDIATE

Direction scientifique

Maître Céline Carru, avocate
Madame Céline Ballerini, magistrate,
Adélaïde Léon, juriste spécialisée en droit pénal et procédure pénale, sous la direction scientifique de Jean-Baptiste Perrier, Professeur à l'Université Aix-Marseille

Notions et questions abordées

Héritière de la procédure dite de flagrants délits, la comparution immédiate est aujourd'hui prévue à l'article 395 du Code de procédure pénale. Procédure de l'urgence par excellence, elle permet au procureur de la République, lorsqu'il lui apparaît que les charges réunies sont suffisantes et que l'affaire est en l'état d'être jugée et s'il estime que les éléments de l'espèce le justifient, de traduire le prévenu sur-le-champ devant le tribunal.

S'en suit alors une course contre la montre pour l'avocat qui souhaite assister son client. Le temps laissé à la préparation de l'audience est court. Très critiqué, le recours à cette procédure est cependant croissant. Il convient donc pour les avocats de la maîtriser dans ces différentes acceptions : mise en œuvre et déferrement, alternative à la comparution immédiate, détention avant l'audience, délai avant l'audience et audience en tant que telle.

La formation Lexlearning « **Défense pénale d'urgence : la comparution immédiate** » fournit aux professionnels du droit confrontés à cette procédure les clés de compréhension et les réflexes à adopter pour améliorer le sens et l'efficacité de leur assistance.

Au cours de cette formation, vous pourrez écouter les interventions d'une avocate (Me Céline Carru), d'une magistrate (Madame Céline Ballerini) et d'un universitaire (Professeur Jean-Baptiste Perrier) qui vous livrent leur analyse et leur expertise sur le sujet, ainsi que de nombreux conseils pratiques.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux de la comparution immédiate
- Décrypter la procédure et l'expliquer à votre client
- Assister un prévenu dans le cadre d'une procédure de CI
- Prévenir les écueils d'une procédure « piègeuse »
- Discuter le choix procédural de la CI
- Préparer le déferrement en CI
- Comprendre le recours à la CRPC « déferrement »
- Préparer et gérer l'audience de comparution immédiate

Programme

Vidéo introductive
Thème n° 1 - Introduction
Thème n° 2 - Le domaine de la comparution immédiate
Thème n° 3 - La mise en œuvre et le déferrement
Thème n° 4 - L'alternative à la comparution immédiate
Thème n° 5 - La détention avant l'audience de comparution immédiate
Thème n° 6 - Le délai avant l'audience de comparution immédiate
Thème n° 7 - L'audience de comparution immédiate
Mise en situation pratique
Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la pratique de la procédure de comparution immédiate : vidéo introductive, synthèse présentant les notions de la procédure, conférence audio analysant les pratiques, exercice de mise en situation, quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats et élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL148**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **23/04/2024**

MAÎTRISE ET PRATIQUE DE LA GARDE À VUE : ASSISTER EFFICACEMENT SON CLIENT

Direction scientifique

Me Julien Despeisse, avocat au Barreau de Paris
et Stefan Trifkovic, doctorant à l'Université Aix-Marseille

Notions et questions abordées

La garde à vue est une procédure au régime pour le moins complexe. Mais cette complexité est seulement à la mesure des enjeux. La densité du régime de la garde à vue est en effet proportionnelle à la nécessité d'encadrer son caractère particulièrement attentatoire à la liberté individuelle et d'assurer l'effectivité des droits de la défense. La formation Lexlearning « **Maîtrise et pratique de la garde à vue : assister efficacement son client** » a été conçue pour permettre aux avocats de maîtriser cette procédure depuis le placement en garde à vue jusqu'à la fin de cette mesure de contrainte et d'assister le plus efficacement possible leurs clients.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les modalités du placement, du déroulement et de la fin de la garde à vue
- Identifier les écueils à éviter
- Connaître les droits de la personne gardée à vue
- Maîtriser le rôle de l'avocat en garde à vue
- Comprendre l'importance du procès-verbal
- Contester la mesure de garde à vue

Programme

- Introduction
- Thème n° 1 : Le placement en garde à vue
- Thème n° 2 : Le déroulement de la garde à vue
- Thème n° 3 : La fin de la garde à vue

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports la garde à vue: vidéo introductive, tests de positionnement, vidéos pédagogiques animées, conseils pratiques, étude détaillée des textes et de la jurisprudence, synthèses, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
 - TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
 - LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
 - L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
 - SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
 - DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIF DE L'URBANISME : SPÉCIFICITÉS ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Arnaud Le Gall, Avocat au barreau de Paris, Maître de conférences à la faculté de Caen
et Marie-Céline Pelé, avocate au barreau de Paris

Notions et questions abordées

Cette formation a pour but d'apporter les éléments indispensables aux apprenants pour qu'ils puissent affronter le maquis du contentieux administratif de l'urbanisme, de plus en plus difficilement lisible du fait d'une inflation législative débridée et d'une actualité jurisprudentielle soutenue.

La formation Lexlearning « **Le contentieux administratif de l'urbanisme : spécificités et enjeux pratiques** » vise notamment à une bonne maîtrise de la contestation des actes d'urbanisme (délais, compétence, décisions susceptibles de recours, intérêt pour agir) et de la mise en oeuvre de la responsabilité de l'administration en cas de faute de cette dernière (illégalité ou agissement fautif) ayant causé un préjudice indemnitaire au particulier.

Objectifs pédagogiques

- Reconnaître les cas dans lesquels l'intérêt pour agir existe et choisir les éléments de preuve pour l'établir
- Connaître les délais de recours contentieux et les circonstances pouvant les faire varier
- Procéder à une notification régulière du recours contentieux
- Décrire la procédure liée aux incidents d'exécution en matière d'urbanisme
- Définir les pouvoirs du juge administratif quant à la régularisation des actes d'urbanisme
- Repérer les dommages indemnifiables en matière d'urbanisme et identifier la personne publique responsable

Programme

Thème n° 1 - Quand ai-je intérêt pour agir contre une autorisation d'urbanisme ?

Le cours

Quiz de validation

Thème n° 2 - Dans quel délai puis-je contester une autorisation d'urbanisme ?

Le cours

Quiz de validation

Thème n° 3 - Comment notifier un recours contre une autorisation d'urbanisme ?

Le cours

Quiz de validation

Thème n° 4 - Les incidents d'exécution en matière d'urbanisme

Le cours

Quiz de validation

Thème n° 5 - Quels sont les pouvoirs du juge de l'urbanisme ?

Le cours

Quiz de validation

Thème n° 6 - La responsabilité en matière d'urbanisme

Le cours

Quiz de validation

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le contentieux administratif de l'urbanisme : vidéo introductive, synthèse écrites et audio des notions à maîtriser, infographies, modèles, articles de codes consultables en ligne, schémas interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LYBEL113**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **04/08/2023**

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : FAIRE FACE AVEC LES OUTILS JURIDIQUES DU DROIT DES PROCÉDURES PRÉVENTIVES ET COLLECTIVES

Direction scientifique

Pierre-Michel Le Corre, Professeur à l'Université Côte d'Azur, Directeur du Master 2 Administration et liquidation des entreprises en difficulté de la Faculté de droit de Nice, Membre CERDP (EA 1201)
Et Philippe Berteaux, Avocat associé, Marvell Avocats

Notions et questions abordées

Le droit met à la disposition des entreprises qui rencontrent des difficultés financières un panel de mécanismes ayant pour objectif premier le maintien de l'activité et de l'emploi.

Afin d'éviter l'ouverture d'une procédure collective qui entraîne d'importantes contraintes juridiques pour l'entreprise et ses créanciers, le législateur a mis en place des procédures préventives, le mandat *ad hoc* et la conciliation, moins corsetées. Leur objectif est la signature d'un accord avec les principaux créanciers. À côté, les procédures collectives, qui permettent un traitement judiciaire des difficultés, doivent être perçues comme l'outil judiciaire du sauvetage de l'entreprise. L'importance des difficultés rencontrées conditionnera alors le type de procédure collective qui sera ouverte : sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires. Quant au type de procédure ouverte, il déterminera les pouvoirs que le chef d'entreprise pourra ou non continuer à exercer.

Il est donc indispensable pour les chefs d'entreprises et leurs conseils d'appréhender l'ensemble des outils existant pour adopter la meilleure stratégie et accompagner l'entreprise en difficulté vers le sauvetage. Les enjeux sont ici fondamentaux car un chef d'entreprise négligeant risque de lourdes sanctions.

La formation « **Entreprises en difficulté : faire face avec les outils juridiques du droit des procédures préventives et collectives** » de Lexlearning donne aux chefs entreprises et à leurs conseils les clés pour opérer des choix, éviter les risques juridiques et accompagner au mieux l'entreprise vers une issue favorable.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement des procédures amiables (mandat *ad hoc* et conciliation)
- Opter pour la procédure collective adaptée aux difficultés de l'entreprise
- Savoir identifier et éviter les risques liés à l'absence de déclaration de cessation des paiements
- Maîtriser la gestion d'une entreprise faisant l'objet d'une procédure collective
- Anticiper et éviter la remise en cause d'actes accomplis au mépris des règles de répartition des pouvoirs

Programme

Thème n° 1 - Faire face en amont aux difficultés : comment utiliser les procédures préventives ?

Thème n° 2 - Traiter judiciairement les difficultés : quelle procédure collective pour quelles difficultés ?

La sauvegarde : l'absence d'état de cessation des paiements
La sauvegarde : les difficultés que le débiteur n'est pas en mesure de surmonter
Le traitement judiciaire des entreprises en difficulté
Le critère de la liquidation judiciaire : le redressement impossible

Thème n° 3 - Gérer l'entreprise objet d'une procédure collective : comment sont répartis les pouvoirs entre le débiteur et les organes de la procédure ?

Gérer l'entreprise objet d'une procédure collective : comment sont répartis les pouvoirs entre le débiteur et les organes de la procédure ?
ETUDE : La gestion de l'entreprise durant la période d'observation
ETUDE : Les effets du prononcé de la liquidation judiciaire
Exercices pratiques

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordable, au travers de différents supports, les entreprises en difficulté : tests de positionnement, vidéo capsule, tableaux récapitulatifs, schémas, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants d'entreprises, services juridiques d'entreprises, juges consulaires, élèves avocats, établissements de crédit

Formateurs

Michel Erb, président du tribunal de commerce de Belfort
Maître Vincent de Carrière, Mandataire judiciaire et **Marie-Laetitia Del Bano**, Collaboratrice, SAS Les MANDATAIRES
Myriam Cazajus, Docteur en droit, Juriste-consultant CRIDON Sud-Ouest, Membre de l'Association des juristes de la Défaillance économique
Philippe Berteaux, avocat associé, cabinet Marvell Avocats, Paris
Bastien Brignon, Maître de conférences HDR à l'Université d'Aix-Marseille, Membre du Centre de droit économique (EA 4224) et de l'Institut de droit des affaires (IDA), Directeur du Master professionnel Ingénierie des sociétés

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL120**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **24/04/2024**

RÉFORME DU DROIT DES MARQUES : LES IMPACTS SUR LA PRATIQUE

Direction scientifique

Yan Basire, Maître de conférences au CEIPI, Directeur général et Directeur de la section française du CEIPI
Et Fabienne Fajgenbaum, Avocat au barreau de Paris

Notions et questions abordées

L'ordonnance n° 2019-1169 du 13 novembre 2019, relative aux marques de produits ou de services et son décret d'application n° 2019-1316 du 9 décembre 2019 ont procédé à la transposition de la Directive « Marques » (Directive n° 2015/2436 du 16 décembre 2015) composant avec le Règlement du même jour (Règlement (UE) n° 2015/2424 du 16 décembre 2015 ; aujourd'hui Règlement (UE) n° 2017/1001 du 14 juin 2017) ce qu'il est coutume d'appeler le « Paquet Marques ».

Les modifications sont nombreuses et concernent l'ensemble de la matière, si bien qu'il ne semble pas erroné d'évoquer l'émergence d'un nouveau droit des marques en France.

La formation Lexlearning « **Réforme du droit des marques : les impacts sur la pratique** » permet aux professionnels du droit de la propriété intellectuelle de prendre toute la mesure de cette réforme majeure du droit des marques depuis la loi n° 91-7 du 4 janvier 1991, tant en ce qui concerne les dispositions du droit matériel que sur un plan procédural. Elle leur apporte une connaissance précise des nouvelles règles et des conseils pratiques.

Bénéficiez de l'expertise de nos auteurs **Yann Basire**, Maître de conférences au CEIPI, Directeur général et Directeur de la section française du CEIPI, **Marion Vidal-Lachaud**, Conseil en propriété industrielle, **Caroline Le Goffic**, Maître de conférences - HDR, Co-directrice du Master 2 Droit des activités numériques, Université de Paris, **Maître Fabienne Fajgenbaum** et **Maître Thibault Lachacinski**, Avocats à la cour, Nataf Fajgenbaum & Associés, et **Maître Bénédicte Lhomme-Houzai**, Avocate au Barreau de Paris (GLH Avocats), membre de l'APRAM et de l'AAPI.

NB : les contributions de cette formation sont issues de la publication d'un numéro spécial dans la revue Lexbase Affaires, n°620, du 16 janvier 2020.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les grands enjeux de la réforme du droit des marques opérés par la transposition de la Directive « Marques »
- Identifier l'ensemble des modifications concernant la validité de la marque (suppression de l'exigence de représentation graphique, nouvelles représentations des signes, consécration du critère de distinctivité autonome, nouveaux motifs absolus et relatifs de refus)
- Maîtriser la protection des signes d'identification de la qualité et de l'origine
- Connaître les procédures d'opposition et les actions en déchéance ou en nullité devant l'INPI et exercer les recours
- Déchiffrer les règles de répartition de compétence en matière de marques entre l'INPI et les juridictions et savoir devant qui agir
- Maîtriser l'ensemble des atteintes à la marques

Programme

Thème n° 1 - L'émergence d'un "nouveau" droit des marques

- Les modifications du droit matériel

Thème n° 2 - La validité de la marque

- La suppression de l'exigence de représentation graphique
- Les nouvelles représentations du signe

- Consécration du critère de distinctivité autonome
- Les nouveaux motifs absolus de refus

Thème n° 3 - La protection des signes d'identification de la qualité et de l'origine

- Inclusion des IG, STG et mentions traditionnelles pour les vins parmi les motifs absolus de refus
- La consécration des indications géographiques en tant que motif relatif de refus

Thème n° 4 - Les (r)évolutions procédurales en questions

- Oppositions : une grande évolution
- Action en déchéance ou en nullité devant l'INPI : une vraie révolution
- Déjudiciarisation du contentieux ou le spectre de la fragilisation des titres

Thème n° 5 - L'atteinte au droit de marque

- La nouvelle définition des actes de contrefaçon
- La distinction du régime de la marque renommée et de la marque notoire

Les modifications apportées aux exceptions au droit de marque

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, la réforme du droit des marques : tests de positionnement, activités pédagogiques interactives et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats
Conseil en propriété industrielle
Juriste en droit de la propriété intellectuelle

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

LA DÉCLARATION DE CRÉANCES : CADRE JURIDIQUE ET ENJEUX PRATIQUES

Direction scientifique

Pierre-Michel Le Corre,
Professeur à la faculté de Nice
Arnaud Molinier,
Avocat associé chez LPA-CGR avocats

Notions et questions abordées

La déclaration de créance est une formalité obligatoire pour tout créancier qui souhaite obtenir le paiement de tout ou partie de sa créance dans le cadre d'une procédure collective. En maîtriser les tenants et aboutissants et éviter les pièges qui l'entourent est donc fondamental pour le créancier mais aussi pour le débiteur.

Ce moment phare de la procédure collective est strictement encadré par des textes complexes et une jurisprudence pléthorique. Il est donc essentiel, avant toute chose, d'identifier les créances qui doivent être déclarées et les effets qui sont attachés à la déclaration. Les modalités de la déclaration et notamment les questions entourant l'auteur de la déclaration, le montant ou encore les délais de déclaration sont source de nombreuses difficultés et en conditionnent la régularité. Enfin, les modalités procédurales attachées aux suites données à la déclaration sont éminemment techniques. Il en est tout particulièrement ainsi de la contestation de la créance déclarée et des décisions du juge-commissaire qui statue en matière de vérification des créances.

Il est donc indispensable pour les créanciers, les débiteurs et leurs conseils de connaître avec précision cet acte procédural qui conditionnera pour les uns leur paiement, pour les autres les modalités de sauvetage de leur entreprise.

La formation Lexlearning « **La déclaration de créances : cadre juridique et enjeux pratiques** » donne à tous les acteurs des procédures collectives les clés pour en maîtriser la technique, identifier les difficultés et savoir les contourner.

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les créances devant être déclarées
- Maîtriser toutes les étapes de la déclaration de créance
- Identifier les difficultés de la procédure de déclaration
- Savoir agir en relevé de forclusion
- Connaître la procédure de contestation des créances
- Comprendre la multiplicité des décisions rendus par le juge-commissaire en matière de vérification des créances

Programme

Thème n° 1 : Qui doit déclarer sa créance et pourquoi ?

Quelles créances doivent-elles être déclarées ?

Quels sont les effets attachés à la déclaration de créances ?

Thème n° 2 - Comment déclarer une créance ?

Qui déclare ? L'auteur de la créance

Quel est le montant de la créance déclarée ?

Thème n° 3 - Quels sont les délais de déclaration ?

Le relevé de forclusion

La situation des créanciers titulaires de sûretés publiées ou de contrats publiés

Infographie : la déclaration de créance au passif d'une entreprise faisant l'objet d'une procédure collective

Thème n° 4 - Quelles difficultés au stade de la vérification des créances ?

La contestation des décisions du mandataire judiciaire sur les créances déclarées

La mission juridictionnelle du juge-commissaire

Panorama d'actualité jurisprudentielle
Guide de jurisprudences à télécharger

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, la déclaration de créances : tests de positionnement, activités pédagogiques interactives, guide de jurisprudence, infographie, modèles à télécharger, podcast d'actualité et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, dirigeants d'entreprises, services juridiques d'entreprises, juges consulaires, élèves avocats, établissements de crédit.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL146**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **04/09/2023**

LE POINT SUR LA RÉFORME DE L'ENTREPRENEUR INDIVIDUEL

Direction scientifique

Myriam Cazajus, Docteur en Droit, Coordinateur Adjoint et consultant au CRIDON Sud-Ouest, Membre de l'AIDE
William Altide, Maître de conférences associé à l'Université de Lille, Directeur du DU de droit des sociétés, Consultant en structuration des entreprises

Notions et questions abordées

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante constitue le dernier texte d'envergure du droit des affaires de cette XVe législature. Traduction normative de plusieurs mesures du « Plan indépendants » présenté par le ministre Alain Gristet à l'initiative du Président de la République, ce texte innove fortement en prévoyant que, dorénavant, toute personne physique exerçant une activité professionnelle indépendante sera titulaire de plein droit de deux patrimoines, (un patrimoine professionnel et un patrimoine personnel) et qu'elle ne répondra plus en principe de ses dettes professionnelles que sur son patrimoine professionnel.

Ce nouveau statut pose la question de la disparition progressive de l'EIRL dont le maintien n'apparaît plus indispensable voire inutile.

En outre, le traitement des difficultés de l'entrepreneur individuel impose une adaptation du droit des entreprises en difficulté et du droit du surendettement, réalisée par la loi du 14 février 2022 qui entre en vigueur le 15 mai prochain.

Cette formation Lexlearning vous permettra d'avoir une vision complète du nouveau statut et de ses enjeux pratiques, mais également de l'importante modification des procédures d'insolvabilité (droit des entreprises en difficulté et droit du surendettement) qui soulève de nombreuses interrogations.

La conférence ayant eu lieu avant la publication du décret n° 2022-890 du 14 juin 2022, il faudra se reporter à l'annexe n° 7 de l'étape "Supports pédagogiques à télécharger" pour prendre connaissance de cette mise à jour.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Identifier les avantages et les inconvénients du statut d'entrepreneur individuel
- Savoir vendre le patrimoine professionnel et l'apporter à une société
- Connaître et appliquer les procédures d'insolvabilité à l'entrepreneur individuel
- Identifier les difficultés résultant des nouveaux textes

Programme

I. Le nouveau statut de l'entrepreneur individuel

- Quelles sont les caractéristiques de la nouvelle protection dont bénéficient les entrepreneurs individuels ?
- Est-il possible de renoncer à la protection nouvelle ?
- La protection nouvelle est-elle compatible avec d'autres mesures de protection, telles que la déclaration notariée d'insaisissabilité ?
- Est-il possible de cumuler le régime du micro-entrepreneur avec la nouvelle protection offerte aux entrepreneurs individuels ?
- Les entrepreneurs individuels déjà en place bénéficient-ils de plein droit de la nouvelle protection ?
- Est-il encore nécessaire ou opportun de réaliser une déclaration d'affectation pour protéger l'entrepreneur individuel ?
- L'entrepreneur individuel peut-il opter pour l'IS ? Si oui, dans quelles conditions ?
- Qu'advient-il des anciens EIRL ?
- Comment apporter le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel à une société ?
- Comment vendre le patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel ?

II. L'entrepreneur individuel en difficulté

- Rappel des règles de procédure dont peut bénéficier l'entrepreneur individuel ou l'EIRL jusqu'au 15 mai 2022 (procédures collectives et procédures de surendettement des particuliers)
- Présentation des règles d'ouverture des procédures d'insolvabilité applicables à l'entrepreneur individuel à compter du 15 mai 2022
- Les recours à l'encontre de la décision d'ouverture d'une procédure d'insolvabilité
- Principe de préservation de la composition du patrimoine soumis à la procédure collective
- L'application de la règle d'interdiction des paiements et du dessaisissement dans ce nouveau paysage juridique
- Les nouvelles règles relatives à la réalisation des biens insaisissables, des biens successoraux et des biens compris dans un patrimoine autre que celui soumis à la procédure collective
- La remise en cause de l'étanchéité des patrimoines
- L'exercice d'une nouvelle activité par l'entrepreneur individuel en liquidation judiciaire
- Les autres adaptations du droit des procédures d'insolvabilité au nouveau statut de l'entrepreneur individuel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de différents supports, l'actualité de la réforme de l'entrepreneur individuel : vidéo avec l'intervention de différents intervenants, articles de doctrine, support pédagogique rédigé et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, notaires, huissiers de justice, mandataire judiciaires, administrateurs judiciaires, experts-comptables, juristes d'entreprises...

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL54**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **20/11/2023**

L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS : IDENTIFIER, PRÉVENIR ET GÉRER

Direction scientifique

Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris et médiateur
Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
et Benoît Chaffois, Maître de conférences à CY Cergy Paris Université

Notions et questions abordées

Pour respecter les principes de son serment et remplir sa mission d'auxiliaire de justice, l'avocat doit éviter de se trouver en situation de conflits d'intérêts. Il lui est, pour cette raison, indispensable de maîtriser la notion de conflits d'intérêts, les règles déontologiques applicables, d'adopter les bonnes pratiques et d'anticiper les risques.

La formation « **L'avocat et les conflits d'intérêts : identifier, prévenir, gérer** » rappelle à cette fin l'arsenal juridique applicable, les différents cas de conflit d'intérêts, leurs caractéristiques et leurs conséquences. La formation revient également tout particulièrement sur l'avocat rédacteur d'acte et le conflit d'intérêts. Enfin, la formation s'attarde sur les conséquences du conflit d'intérêts lorsque l'avocat y est confronté et le traitement qui en est fait, notamment, sur le plan disciplinaire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la notion de conflit d'intérêts
- Identifier les différents cas de conflits d'intérêts
- Maîtriser les réglementations spécifiques pour l'avocat rédacteur d'actes et les ventes judiciaires
- Identifier et prévenir les situations à risques
- Connaître les conséquences procédurales et disciplinaires du conflit d'intérêts

Programme

- Thème n° 1 : La notion de conflit d'intérêts
- Thème n° 2 : Les cas de conflits d'intérêts
- Thème n° 3 : Les réglementations spécifiques
- Thème n° 4 : Les conséquences et le traitement du conflit d'intérêts

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, les conflits d'intérêts : test de positionnement, vidéos pédagogiques, contenus audio, infographie, exercices de mises en situation interactifs et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Juristes, avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL116**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **04/01/2024**

SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT : PRINCIPE ET RESPECT

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor ESCE International Business School - Inseec U. Research Center

et Hélène Bornstein, Avocat au barreau de Paris, Médiateur, Directrice scientifique de l'Ouvrage Lexbase "La profession d'avocat"

Notions et questions abordées

L'obligation au secret qui pèse sur l'avocat trouve sa source dans la relation particulière qui l'unit à son client, dans les spécificités de sa mission et dans sa participation à l'œuvre de justice. Toutefois, s'il est aisé de concevoir le principe du secret, son contenu, sa portée et ses limites restent plus difficiles à cerner.

La formation Lexlearning « **Le secret professionnel : principe et respect** » permet aux professionnels du droit et particulièrement aux avocats de mieux comprendre la portée et les enjeux de l'obligation au secret professionnel qui pèse sur l'avocat afin d'adopter les bonnes pratiques, d'anticiper les risques et de mieux les gérer.

La formation envisagera également les conséquences pénales, disciplinaires et civiles de la violation de son secret par l'avocat.

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'obligation de secret professionnel qui pèse sur l'avocat
- Maîtriser le contenu et la portée du secret professionnel
- Comprendre et prévenir les situations à risques
- Savoir quand et comment partager certaines informations
- Maîtriser les conséquences d'une violation du secret professionnel
- Connaître les sanctions encourues

Programme

Thème n° 1 - La délimitation du secret professionnel
Thème n° 2 - La violation du secret professionnel

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant au travers de différents supports le secret professionnel de l'avocat : vidéo introductive, vidéo pédagogique, test de positionnement, actualités du thème, analyses des textes et de la jurisprudence, mise en situation interactive, activités pédagogiques et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL160**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **02/02/2024**

CONCEVOIR SA CONVENTION D'HONORAIRES : BIEN RÉDIGER ET ÉVITER LES PIÈGES

Direction scientifique

Gaëlle Deharo, Full Professor - ESCE international Business School, Centre de recherche sur la justice et le procès
Jean-Pierre Depasse, Avocat au Barreau de Rennes, Président de l'ANAFAGC

Notions et questions abordées

En tant qu'avocat, la convention d'honoraires est un outil précieux dans la relation avec votre client. Elle pose le cadre de cette relation. La formation « Concevoir sa convention d'honoraires : bien rédiger et éviter les pièges » vous permet d'appréhender sereinement la rédaction de cette convention.

Après avoir effectué un rappel des connaissances pré-requises en matière d'honoraires, la formation aborde à la fois le formalisme de la convention d'honoraires (exigences de droit commun et particularismes) et sa substance (clauses à prévoir et pratiques prohibées). La formation insiste tout particulièrement sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques à mettre en place dès à présent.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les prérequis en matière d'honoraires
- Connaître le rôle de la convention d'honoraires
- Savoir rédiger une convention d'honoraires (forme et contenu)
- Se conformer aux obligations déontologiques de la profession en la matière
- Éviter les pièges liés aux particularismes de la convention d'honoraires (not. Les clauses abusives)

Programme

Thème n° 1 - Les rappels utiles

- A. Le droit à l'avocat de percevoir un honoraire
- B. Le principe de libre détermination et tarifs réglementés
- C. L'obligation d'information sur les honoraires pratiqués et preuve de cette information
- D. L'obligation d'établir une convention d'honoraires
- E. Prévisibilité et transparence de l'activité rémunérée de l'avocat

Thème n° 2 - La rédaction de la convention d'honoraires

- A. Les exigences de droit commun
- B. Les caractéristiques liées aux particularismes de la convention

Thème n° 3 - La substance de la convention d'honoraires

- A. Les clauses à prévoir
- B. Les pratiques prohibées

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne asynchrone abordant, au travers de différents supports, la rédaction de la convention d'honoraires de l'avocat : contenus textuels, illustrations, contenus audio, vidéos pédagogiques, activités pédagogiques interactives, modèles de conventions et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, élèves-avocats.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL144**
Durée : **6 heures**
Dernière mise à jour : **24/07/2023**

PROCÉDURE CIVILE : FOCUS SUR LES DERNIÈRES ÉVOLUTIONS

Direction scientifique

Corinne Bléry, Professeur à l'Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes),
Clément Bergère-Mestrinaro, Vice-Président du tribunal judiciaire de Bobigny
Charles Simon, Avocat au Barreau de Paris

Notions et questions abordées

Quelles évolutions en matière d'obligation préalable de recourir à un mode amiable de règlement des litiges ?
Quelle stratégie pour les litiges inférieurs à 5 000 euros ?
Point sur les délais de placement de l'assignation
Point sur la prise de date, le traitement de la compétence interne au tribunal et les messages de rejet du greffe

Le formalisme des écritures devant toutes les juridictions :

La structuration des écritures
La rédaction du « Par ces motifs »

La conduite du procès :

La première audience (« l'audience d'orientation »)
Les modes amiables de résolution des différends en cours de procès

L'article 700 du Code de procédure civile :

Dernières évolutions législatives et réglementaires
Quelles pratiques pour les tribunaux ?

L'introduction de l'instance devant la cour d'appel :

La déclaration d'appel
La rédaction du « Par ces motifs »

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abordant, au travers de différents supports, l'actualité de la procédure civile : vidéo avec l'intervention de différents intervenants, guides jurisprudentiels, articles de doctrine, support pédagogique rédigé et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

Avocats, clerks, assistantes juridiques, élèves avocats, juristes contentieux.

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

CONDUIRE LE PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ RGPD CHEZ UN CLIENT

Direction scientifique

Yael Cohen-Hadria
Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer

Notions et questions abordées

En raison de la place qu'occupe le numérique dans la vie quotidienne, l'Union européenne a souhaité adapter la réglementation concernant la protection des données personnelles et sécuriser leur utilisation. Le règlement général sur la protection des données (RGPD ou GDPR, pour *General data protection regulation*), applicable depuis le 25 mai 2018, vise donc à unifier et à renforcer la protection des données pour l'ensemble des résidents de l'Union européenne.

Toutes les entreprises et les organisations qui collectent ou utilisent des données personnelles sont concernées par la mise en conformité au RGPD. S'agissant des avocats, qu'il s'agisse des données des clients, de leurs contacts, partenaires ou des membres du cabinet, ils sont amenés à collecter, manipuler, traiter des données à caractère personnel.

Pour conduire efficacement le projet de mise en conformité RGPD chez un client, l'avocat se doit de maîtriser l'impact du RGPD, le diagnostic initial, la nomination du DPO, la violation des données personnelles, l'implémentation du droit des personnes sur leurs données, la gestion des sous-traitants et le *privacy by design*.

La formation « **Conduire le projet de mise en conformité RGPD chez un client** » de Lexlearning donne aux avocats et aux DPO les clés pour structurer la conformité, identifier et gérer les risques juridiques de l'entreprise et acquérir les bonnes pratiques en matière de protection de données à caractère personnel.

Bénéficiez de l'expertise de notre formatrice, **Yael Cohen-Hadria**, Avocat associée, Cabinet Marvell, Département IP/IT/Data Data Privacy Officer.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle du délégué à la protection des données avocat (RIN, art. 6.3.3 et 6.4)
- Comprendre le diagnostic initial
- Maîtriser les modalités de nomination du DPO
- Concevoir le registre et l'identification des traitements
- Assimiler la notification et la communication en cas de violation de données personnelles
- Implémenter le droit des personnes sur leurs données
- Savoir gérer des sous-traitants
- Comprendre le *Privacy by design*
- Planifier un projet en prenant en compte la protection dès la conception
- Déployer une solution pilote prenant en compte la protection dès la conception
- Mettre en œuvre une Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD)
- Sécuriser les traitements et sensibiliser les acteurs

Programme

- Thème n° 1 : l'impact du RGPD
- Thème n° 2 : le diagnostic initial
- Thème n° 3 : la nomination du DPO
- Thème n° 4 : la violation de données personnelles
- Thème n° 5 : l'implémentation du droit des personnes sur leurs données
- Thème n° 6 : la gestion des sous-traitants
- Thème n° 7 : le *privacy by design*

Modalités pédagogiques mobilisées

Formation en ligne abondant, au travers de supports variés, la conduite de projet de mise en conformité RGPD chez un client : vidéo introductive, cours textuels, articles à télécharger, infographies et quiz de validation des connaissances.

Prérequis

Aucun.

À qui s'adresse cette formation ?

- Avocats
- Data Protection Officers (DPO)
- Juristes conformité
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information
- Responsables de traitement
- Sous-traitants
- Toute personne intéressée par la mise en conformité RGPD

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.